

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

TIP TOP COROFLAKE 200 A

#### Art.-No.

590 0693, 590 0703, 590 0710, 590 1770, 590 1780, 590 1820, 590 1830

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Enduit déposé par pulvérisation

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH

Rue: Heuweg 4

Lieu: D-06886 Wittenberg

Téléphone +49(0)3491/635-50

Téléfax +49(0)3491/635-552

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Irritant pour la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Classification SGH

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

Oxiranne, dérivés mono[(alcoolate en C12-14-)méthyl]

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane

Mention d'avertissement:

Attention

Pictogrammes:

GHS07-GHS09



#### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers**

Inconnus.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Formulation de résine époxy, contient des solvants.

**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
500-006-8	produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	< 75 %
28064-14-4	Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R38-43-51-53 Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411	
271-846-8	Oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14-)méthyl]	< 10 %
68609-97-2	Xi - Irritant R38-43	
603-103-00-4	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H317	
01-2119485289-22		
500-033-5	Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	< 5 %
25068-38-6	Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R36/38-43-51-53	
603-074-00-8	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411	
01-2119456619-26		
240-260-4	1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane	< 1 %
16096-31-4	Xi - Irritant R36/38-43-52-53 Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H317 H412	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

**Après inhalation**

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.



### **Après ingestion**

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.  
Boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif).  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler aussitôt un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

---

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyen d'extinction approprié**

Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pendant l'incendie, il peut se produire:  
Monoxyde et dioxyde de carbone

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Vêtement de protection.

#### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

---

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.  
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**



### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Protéger contre la radiation solaire direct.

### Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec:  
Oxydants., Des amines, Des acides et des bases.

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Enduit déposé par pulvérisation

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

#### Protection des mains

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/coton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.  
La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.  
Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.  
Veuillez trouver des exemples dans la base de données de gants de protection sous : <http://bestglove.com/site/chemrest/>

#### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 141).

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide visqueux
Couleur:	Divers
Odeur:	Aromatique
Point d'éclair:	> 100 °C
Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Limite supérieure d'explosivité:	
Densité (à 20 °C):	1,17 - 1,21 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
Température d'inflammation:	n.d.
Viscosité dynamique: (à 25 °C)	10000 - 18000 mPa·s



Viscosité cinématique: > 20,5 mm<sup>2</sup>/s  
(à 20 °C)

Durée d'écoulement: > 40 s 6 DIN/ISO 2431  
(à 25 °C)

## **9.2. Autres informations**

Donnée non disponible.

---

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

Réagit au contact des amines.

### **10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Protéger contre la radiation solaire direct.

### **10.5. Matières incompatibles**

Oxydants., Des amines, Des acides et des bases.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et dioxyde de carbone.

phénol

---

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

DL50/orale/rat: > 15000 mg/kg

DL50/cutanée/lapin: > 23000 mg/kg

#### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux: N'est pas classée.

#### **Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)), (Oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14-)méthyl] ), (Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) ), (1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane)

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen < = 700)

CL50/Oncorhynchus mykiss/96 h = 2 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h = 1,8 mg/l

CEr50/Scenedesmus capricornutum/72 h = 11 mg/l

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Difficilement biodégradable.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Pollue l'eau.

### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

#### **Code d'élimination des déchets-Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

---

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### **Transport terrestre (ADR/RID)**

#### **14.1. Numéro ONU:**

UN3082

#### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Epoxy resin)

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

9

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** UN3082  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Epoxy resin)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 9



Code de classement: M6  
 Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN3082  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 9



Marine polluant: Yes  
 Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
 EmS: F-A, S-F

**Transport aérien (ICAO)**

**14.1. Numéro ONU:** UN3082  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 9



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Y964 / 30 kg G  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

---

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

---

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 0 %

##### **Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

##### **Information supplémentaire**

Observer les normes pour les produits chimiques interdits.

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

### **SECTION 16: Autres informations**

#### **Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### **Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

38 Irritant pour la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51 Toxique pour les organismes aquatiques.

52 Nocif pour les organismes aquatiques.

53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### **Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

#### **Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état





actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*